



Note de présentation des informations financières 2019

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif (article L2313-1 du CGCT).

Données synthétiques sur la situation financière de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

- Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2019
 - Population totale INSEE au 01 01 2019 : 30 624
 - Potentiel fiscal : 11 524 217
 - Potentiel fiscal par habitant : 364,19
 - Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,265
 - Régime fiscal : fiscalité professionnelle unique



Les budgets - généralités

- ▶ Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- ▶ Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- ▶ Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats de l'année.

Les budgets de notre collectivité

- ▶ La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :
 - ▶ Le budget général
 - ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
 - ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme



Données financières – les chiffres clés

- Encours de dette consolidé : 4 126 585 euros (remboursement de la dette sur 4,88 ans si affectation totale de l'épargne dégagée)
- 12 302 435 euros de fiscalité
- 2 220 604 euros de dotations de fonctionnement de l'Etat
- 10 162 915 euros reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation
- 1 432 602 euros d'investissements pour les opérations d'équipement en 2019



Présentation agrégée des budgets

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 073 305,05	2 258 478,03	2 326 354,00	488 473,02
RECETTES	5 073 305,05	1 891 043,48	1 140 146,00	2 042 115,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 789 922,85	18 633 171,97	0,00	2 156 750,88
RECETTES	20 789 922,85	19 382 061,60	0,00	1 407 861,25
TOTAL GENERAL DE S DEPENSES	25 863 227,90	20 891 650,00	2 326 354,00	2 645 223,90
TOTAL GENERAL DE S RECETTES	25 863 227,90	21 273 105,08	1 140 146,00	3 449 976,82

(1) Y compris les rattachements.

Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux :

- Mise en place d'un service interne de développement économique, aide à l'immobilier d'entreprise, adhésion à l'agence régionale de développement économique, signature du Pacte Offensive Croissance emploi avec la Région
- Définition d'un schéma de développement touristique ambitieux, déploiement de la marque du territoire – Vosges Secrètes
- Définition d'une politique engagée dans le domaine de l'environnement (démarche plan climat air énergie territorial, protection des berges, gestion d'espaces naturels sensibles et de sites Natura 2000, actions de sensibilisation à l'environnement
- L'aménagement de l'espace



Les principaux champs de compétence – suite

► Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèche, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

► Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val d'Ajol et de Plombières les Bains
- Les aires de camping car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Données concernant le personnel intercommunal

- 91 agents (équivalent temps plein – dont 66 agents titulaires)
- 69 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 44,5 ans
- Masse salariale : 2 958 000 euros en 2019

Répartition par filières et par sexe au 31/12/2019

